



APPRÉHENDER LES ADDICTIONS DANS SES ÉQUIPES

A partir de 375€ nets de taxes.

100% présentiel
Mix Learning

Public visé :

Prérequis : Sans niveau spécifique

Accessibilité aux personnes handicapées
Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

Prochaines sessions

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

SESSION 1 : 25 avril 2025

ROUBAIX

SESSION 1 : 10 mars 2025

LENS

SESSION 1 : 6 février 2025

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

- Comprendre ce qu'est une addiction et son « mécanisme »
- Connaître les addictions et les dépister dans l'entreprise
- Agir dans les règles face aux addictions des collaborateurs

Les + de la formation

Retrouvez toutes nos formations sur :

laho-formation.fr

Document généré le 11/2024

BESOIN D'ÊTRE CONTACTÉ(E) POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR UN DEVIS ?
APPELEZ NOTRE CONSEILLER pour un premier entretien GRATUIT et SANS ENGAGEMENT.

 N° Vert **0 805 384 384** formationcontinue@laho-formation.fr





APPRÉHENDER LES ADDICTIONS DANS SES ÉQUIPES

Contenu de la formation

Les addictions se dévoilent de plus en plus dans l'entreprise et les collaborateurs RH se retrouvent dans des contextes singuliers rattachés à de la réglementation et des collaborateurs en difficultés. L'addiction est diverse : alcool, drogue, jeu vidéo, smartphone, jeu en ligne...

Comment détecter une ou des addictions ? Est-ce un comportement addictif ou un mauvais moment pour le collaborateur ? Que dit la loi ? Comment agir au mieux ? Qui peut aider et accompagner ?

Cette formation permettra d'oser aborder ce sujet au sein des RH et d'y apporter des ouvertures, des actions et considérations pour le collaborateur, le manager, les équipes, les RH et l'entreprise.

Les addictions : une problématique multi-facettes

- De multiples impératifs juridiques
- Addictions comportementales ou addictions comme « réponse » dans un contexte de responsabilité civile et pénale renforcée de l'employeur

Diverses situations

- L'alcool
- Le tabac et le vapotage
- Les drogues
- Les autres addictions : les jeux, l'addiction aux TIC, la nourriture, le « workaholisme »...

Que peut faire l'employeur ?

- Comment remplir son obligation de prévention ?
- Le rôle du règlement intérieur
- L'employeur et les acteurs dans le domaine de l'addiction





APPRÉHENDER LES ADDICTIONS DANS SES ÉQUIPES

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de
Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

